

Politique | Du rose au vert : Poitiers choisit une femme et l'écologie collective



Ce vendredi 3 juillet, le nouveau conseil municipal de Poitiers s'est réuni pour la première fois afin d'élire officiellement Léonore Moncond'huy, jeune écologiste de 30 ans qui menait la liste de Poitiers Collectif. C'est dans le grand auditorium du TAP que se sont réunis les 53 élus. Une séance ouverte au public, mais dans le respect des distances de sécurité. Il était également possible de la suivre en ligne sur Internet. Retour sur cette première séance inédite marquée par le passage de témoin entre Alain Claeys, maire sortant socialiste et la jeune nouvelle maire, Léonore Moncond'huy.

Les élus arrivent au compte-goutte dans la salle de l'auditorium de Poitiers pour le conseil municipal d'installation. Un jour historique, ce vendredi 3 juillet, puisque pour la première fois, c'est une jeune maire qui devrait être élue par les conseillers municipaux. Dans la salle, le public a répondu présent, limité à 150, conséquence des incontournables gestes barrières.

Alain Claeys : un digne « au revoir »

C'est finalement le maire socialiste sortant, Alain Claeys, qui a ouvert les débats et accueilli les conseillers municipaux. Il commence un discours en partageant une pensée envers ses prédécesseurs. Jacques Santrot (qui a fait basculer la ville à gauche en 1977) ou encore Pierre Vertadier « qui a fait aussi beaucoup de choses pour la ville ». Mais aussi René Monory, Edith Cresson, Jean-Pierre Raffarin... « Des hommes et des femmes qui au-delà de leur appartenance politique, leur engagement, avaient un point commun. Ils n'étaient pas sectaires, ils étaient tolérants et ils cherchaient toujours à travers l'autre l'idée qui pourrait être intéressante. » Il rappelle son engagement au parti socialiste, qui lui a souvent été reproché durant la campagne de ne pas clairement l'indiquer sur ses affiches de campagne, notamment par le candidat LREM, Anthony Brottier. « J'ai eu un engagement au parti socialiste toute ma vie. Si certains s'interrogeaient encore, je vous confirme, je le resterai le plus longtemps possible, même si ce n'est pas simple. Mais j'ai essayé tout au long de ma vie politique de m'ouvrir à d'autres ». Enfin, il a remercié ses différents directeurs de cabinet durant ses deux mandats. Mathias Aggoun, Éléonore Cazale (NDRL qu'il avait rencontrée d'ailleurs la semaine passée, après sa défaite) ainsi qu'Adrian Duguet. Puis il s'adresse à Léonore Moncond'huy, qui s'apprête à lui succéder. Un petit message d'encouragement : « je suis convaincu que durant ces 6 ans, c'est court, vous allez encore faire progresser Poitiers et ainsi modestement vous

apporterez votre pierre ». Lui qui habituellement ne laisse rien paraître, paraît ému de passer le flambeau. D'autant plus qu'il a découvert qu'il était le doyen de cette première séance du conseil municipal. C'est donc lui qui animera le scrutin pour élire le maire qui lui succédera. « J'ai découvert ça ce soir, ça aurait définitivement dû m'achever, je vais rester toute la soirée avant que Léonore ne prenne ma place à cette tribune. Ça vous fait rire. Il me faudra beaucoup de sagesse et j'essaierai d'avoir cette sagesse jusqu'au bout... », conclut Alain Claeys avant de commencer à suivre le protocole.



Après avoir lu les résultats du 2nd tour du scrutin des élections municipales du 28 juin remportées par la liste de « Poitiers Collectif » (Léonore Moncond'huy) qui a recueilli 5 995 voix (soit 42,83%), devant celle de « Poitiers, l'avenir s'écrit à taille humaine » (Alain Claeys avec 4 983 voix (soit 35,60%) puis celle de « Ma Priorité c'est vous » (Anthony Brottier) avec 3018 voix (soit 21,56%). Ce qui donne 38 élus pour « Poitiers Collectif », 9 pour « Poitiers, l'avenir s'écrit à taille humaine » et 6 pour « Ma Priorité c'est vous ». Durant la lecture notamment du code général des collectivités territoriales sur les cas d'inéligibilité et d'incompatibilité, Alain Claeys a fait preuve d'humour. Un peu agacé par ce côté administratif et juridique. Le « baron socialiste » livrant quelques finesses politiques à la novice. « Léonore, je te mets en garde contre les juristes, ils sont pointilleux, il faut toujours répéter dix fois les mêmes choses, donc vous êtes tous d'accord, ce sont les mêmes incompatibilités que je vous ai énoncées tout à l'heure. »

L'entrée dans l'Histoire

Dernière question, la plus importante : « Qui veut être candidat à la fonction de maire de Poitiers ? », demande Alain Claeys. Seul Anthony Brottier, et Léonore Moncond'huy se présentent. Le scrutin est ouvert et en situation exceptionnelle, de crise sanitaire, c'est finalement l'urne qui se déplace entre les rangées et non les élus. Chacun vote à bulletin secret avec un matériel préalablement distribué. Pas de surprise après le dépouillement. Sur 42 suffrages exprimés, et avec une majorité absolue fixée à 27 voix, Léonore Moncond'huy reçoit 36 bulletins en sa faveur et Anthony Brottier 6. La jeune écologiste de 30 ans se lève pour rejoindre la tribune sous les applaudissements de l'auditorium. Sur scène, elle croise Alain Claeys qui l'embrasse et échange brièvement quelques mots. C'est un pouvoir qui se transmet entre deux générations différentes. Un renouvellement. Le maire sortant se met dans le public et se prépare à écouter le discours, avant de quitter la salle de l'auditorium en catimini sans participer à la suite du conseil municipal. Preuve qu'une page s'est bel et bien tournée à Poitiers. Dimanche dernier, lors du 2nd tour des élections, il avait annoncé qu'il démissionnerait de sa fonction de conseiller municipal. Ce n'est pas encore fait, mais ça ne saurait tarder.



L'émotion se lit sur le visage de la jeune Léonore Moncond'huy. La nouvelle maire de Poitiers prend le micro et commence son discours. Saluant ses deux adversaires : Alain Claeys et Anthony Brottier. Elle rappelle que « Poitiers Collectif s'inscrit dans la relève, non dans la rupture, avec nos prédécesseurs, et nous mesurons la place dans la ville des politiques sociales, culturelles, urbanistiques, issues d'une ville de gauche, dont nous héritons aujourd'hui et qui ont contribué à faire de Poitiers la ville que nous aimons. Je ne doute pas du fait que nous saurons nous inscrire, avec respect, dans cette lignée, et je sais que de nombreux élus sortants ont déjà proposé de contribuer au passage de relais envers les futurs élus, et je les en remercie ». La jeune écologiste revient sur son programme mais aussi la manière de diriger la ville. « Aujourd'hui vous m'avez élue Maire de Poitiers, mais vous avez surtout élu un collectif, dont je serai la représentante, la garante. » Le tout avec un programme dont elle a rappelé la couleur : l'écologie, la justice sociale, la démocratie. Cependant et comme beaucoup de maires élus ce dimanche 28 juin, elle a noté le record de l'abstention (66,81%). « Cela ne rend pas notre élection illégitime, mais cela doit nous engager à restaurer la confiance de nos habitants », commente-t-elle. Elle compte sur cet échelon municipal pour restaurer cette confiance.

Écho national pour nouvelle icône

Poitiers finalement a eu un écho à l'échelle nationale. Plusieurs papiers ont été publiés dans des médias nationaux, comme *Libération*, *Le Parisien/Aujourd'hui en France*, a suscité l'intérêt des télévisions de service public ou non. Comme le souligne Léonore Moncond'huy en conclusion de son discours. « Aujourd'hui, notre ville bénéficie d'une belle reconnaissance nationale. Poitiers, c'est la ville qui fait confiance aux nouvelles générations et qui s'engage clairement vers un renouveau politique citoyen. Je suis fière de l'image qui est ainsi donnée de notre ville, je suis fière du message qu'elle envoie à toute la France ! » De quoi être fière, même lorsqu'on regarde l'âge de ses quinze adjoints (une moyenne fixée à 41,6 ans) s'étalant de 22 à 70 ans. « Une équipe intergénérationnelle », comme la jeune maire. Ils incarnent un renouveau en politique. Quelques uns seulement ont déjà eu des mandats.

À la fin de son discours, quelques personnes ont pris la parole. Côté opposition, même si ce mot ne convient pas vraiment pour Poitiers Collectif comme l'a souligné durant son discours Léonore Moncond'huy. « L'opposition n'est d'ailleurs pas vraiment un terme qui correspond à la démarche Poitiers Collectif : les représentants de ces groupes représentent aussi des Poitevines et des Poitevins, Il est légitime de les prendre en compte et nous aurons à coeur de leur permettre de participer, autant que possible, à la construction du Poitiers de demain ».

Le premier à s'exprimer est François Blanchard, porte-parole de l'équipe « Poitiers, l'avenir s'écrit à taille humaine ». Il a tout d'abord « adressé tout simplement des félicitations républicaines à cette nouvelle équipe. Cette nouvelle majorité issue de Poitiers Collectif et en particulier à toi, Léonore Moncond'huy, maire de tous les Poitevins. » Il est également revenu sur des mots qu'elle a tenus dans la presse sur la gestion de la ville. « Il nous tenait à coeur, qu'elle que soit l'équipe en responsabilité, par la bonne gestion qui a été la nôtre, qu'elle ait les moyens de sa politique et c'est le cas aujourd'hui ». François Blanchard a encouragé toute l'équipe de Poitiers qui découvre les fonctions municipales avant d'indiquer le rôle que vont jouer les neuf élus de l'équipe d'Alain Claeys : « Il nous faut à neuf inventer une nouvelle manière de fonctionner, nous avons la chance d'avoir un groupe composé de visages, de talents. Nous entamons cette mandature dans un esprit constructif et nous serons par conséquent force de propositions, animés par un seul objectif que je sais partagé, l'intérêt général de Poitiers et des Poitevins ».

Puis vient le tour d'Anthony Brottier, candidat La République en marche. Il félicite tout d'abord Léonore Moncond'huy et toute son équipe. « Je suis convaincu qu'ensemble nous travaillerons à renforcer cette démocratie. Si nous sommes là ce soir, c'est parce que nous avons été élus et j'en profite pour remercier une nouvelle fois les Poitevins qui nous ont fait confiance. Mon équipe et moi, on nous appellera probablement «

groupe d'opposition », je préfère « force de propositions ». En tout cas nous sommes favorables à la co-construction parce que il n'y a pas de plus bel engagement que le service des autres. »

Les représentants des partis qui ont soutenu Léonore Moncond'huy ont également pris la parole pour la féliciter. Notamment le responsable départemental pour Génération.s, Antoine Sureaud : « Hier, tu étais candidate. Aujourd'hui, tu es la première femme maire de Poitiers. Poitiers Collectif est jeune. Nous sommes la voix du nouveau militant et démocratique. Nous prenons pleinement conscience des enjeux écologiques à l'échelle de la municipalité. L'urgence sociale est au coeur du programme de Poitiers collectif. L'heure est venue d'allier la fraîcheur de notre engagement politique avec la force de nos convictions ».

Laurent Lucaud, PCF, membre de Poitiers Collectif, est fier de pouvoir féliciter Léonore Moncond'huy pour son élection. Il met en avant la « réussite collective ». « Poitiers a fait un choix historique reconnu comme tel par les habitants, mais également au niveau national. Les citoyens de Poitiers nous ont fait confiance. Ce vote est une révolution qui va durablement changer l'image de Poitiers. Poitiers la discrète n'est plus. Saluons, Poitiers la collective ! ». Puis c'est au tour de Bastien Bernela, de Poitiers Collectif, de mettre à l'honneur la nouvelle maire. « Une femme, une jeune profondément écologique, que nous avons portée ensemble à la tête de notre ville. Elle a su créer une dynamique collective autour d'un projet ambitieux ». Un travail de deux ans, rappelle-t-il, avec plus d'une centaine d'événements publics.



L'enjeu de Grand Poitiers

Après un peu plus de deux heures d'installation du conseil municipal et après le vote des adjoints, la désignation de Stéphane Allouch en tant que 1^{er} adjoint en charge du personnel, mais aussi des membres du conseil d'administration du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Pour les quinze adjoints, le périmètre de compétence n'est pas encore connu mais devrait se préciser à l'occasion du conseil communautaire. Là encore les enjeux sont grands. « Pour Poitiers collectif, c'est extrêmement important de ne pas créer de divisions au sein de Grand Poitiers, puisque la plupart des communes sont des maires sans étiquette, donc il serait artificiel de recréer des distancions partisans et ce serait vraiment du gâchis pour le projet politique que nous souhaitons porter à l'échelle de Grand Poitiers, mais aussi qu'on pourrait construire avec l'ensemble des 40 communes. Nous avons une réunion ce jeudi 2 juillet avec l'ensemble des maires de Grand Poitiers avec Florence Jardin pour une réunion de concertation afin de mettre à plat notre projet. Ce qui va, ce qui va moins bien en termes de fonctionnement et essayer d'aboutir à une proposition unique qui représenterait l'ensemble des diversités politiques de Grand Poitiers. C'est vraiment dans cette direction-là que je m'engage, que Poitiers Collectif s'engage puisqu'il faut absolument défendre la cohérence de l'administration, la cohérence politique aussi entre Poitiers et Grand Poitiers, ce serait vraiment délétère pour le territoire si nous n'aboutissions pas à une proposition consensuelle ». On en saura plus donc ce 10 juillet à 14 heures lors du prochain conseil communautaire.

Léonore Moncond'huy est officiellement la nouvelle maire de Poitiers. Elle reste humble et laisse transparaître tout de même certains sentiments. Lorsqu'on lui demande ce qui l'a le plus émue ... « c'est le moment où les colistiers, les nouveaux élus ont été appelés uns par uns. Ils se sont levés, je me souviens de la rencontre avec chacune de ces personnes lorsqu'elles sont venues pour la première fois à une réunion de Poitiers Collectif, J'en suis encore émue maintenant, de mesurer le chemin qui a été fait par toutes ces personnes individuellement pour aboutir à quelque chose de collectif et c'est vraiment le parcours de ces nouveaux élus engagés et de l'équipe que nous formons qui m'a particulièrement touchée ce soir. » Avec Léonore Moncond'huy, c'est le collectif avant tout.

Liste des adjoints :

Léonore Moncond'huy (maire de Poitiers)

Stéphane Allouch (1^{er} adjoint)
Ombelyne Dagicour (2^e adjointe)
Bastien Bernela (3^e adjoint)
Claude Thibault (4^e adjointe)
Robert Rochaud (5^e adjoint)
Elisabeth Naveau-Diop (6^e adjointe)
Vincent Gatel (7^e adjoint)
Coralie Brouille-Jean (8^e adjointe)
Antoine Sureaud (9^e adjoint)
Elodie Bonnafous (10^e adjointe)
Franckie Angebault (11^e adjoint)
Nathalie Rimbault-Hérigault (12^e adjointe)
Charles Reverchon-Billot (13^e adjoint)
Lisa Belluco (14^e adjointe)
Kentin Plinguet (15^e adjoint)

Julien Privat

Credit Photo : Aqvi.fr
Publié sur aqvi.fr le 07/07/2020
Url de cet article